



Basilique : c'est parti pour des années de travaux

La Basilique, dont la première pierre fut posée en 1840, nous contemple depuis un peu moins de 200 ans. C'est dire si avec le temps, les intempéries et les érosions ont malheureusement fait leurs effets. Aujourd'hui, des travaux de préservation doivent être engagés. Ils s'étaleront très probablement sur 15 ou 20 ans tant le coût est élevé. Des travaux qui vont exiger plusieurs phases avec une première tranche dite « préalable » pour pallier aux premières nécessités en matière de maçonnerie, couverture et études géotechniques. Le coût de cette première tranche est estimé à environ 120.000 euros.

Avant même l'engagement de ces travaux, et pour redonner de l'éclat à la façade de cet édifice, la Municipalité vient de procéder au ravalement complet du portail du tympan principal et des deux portails latéraux. La réflexion est également en cours pour une reprise en peinture de la totalité des grilles qui entourent la Basilique.

École Élémentaire JM de HEREDIA : travaux de toiture

Depuis le début de l'année 2024, la Municipalité profite des vacances scolaires pour réaliser d'importants travaux de toiture consistant en une réfection complète de toutes les corniches des bâtiments du groupe scolaire. Des travaux d'entretien et de sécurité dont les deux premières tranches se sont déroulées sur les vacances de Février et de Pâques et une dernière qui sera réalisée cet été. Un coût global de 90.000 euros pour la Municipalité.



Mairie : reprise de la façade pour l'entretien et la sécurité



Construite en 1868, la Mairie voit sa façade subir de plus en plus les effets de l'érosion, ce qui inévitablement représente au fil du temps un danger potentiel avec les risques de chute de pierres. Parallèlement, le toit terrasse de la partie récente (agrandissement de la mairie en 2006) connaît lui aussi des infiltrations.

Pour remédier à tout cela, et par là même entretenir cet édifice historique de notre commune, la Municipalité a engagé d'importants travaux de ravalement et d'étanchéité. Des travaux qui dureront environ 3 mois pour un coût d'environ 100.000 euros.



Casino : ravalement complet

L'ossature bois du Casino nécessite des travaux d'entretien réguliers pour la bonne conservation du bâtiment mais aussi pour sa beauté visuelle. C'est la raison pour laquelle il y a quelques mois la Municipalité a procédé à un ravalement complet. Coût des travaux : 50.000 euros.

Salle Saint-Exupéry : mieux accueillir les associations

Afin d'offrir aux associations des conditions toujours meilleures pour la pratique de leurs activités, deux salles de l'espace St-EXUPÉRY ont été rénovées en septembre 2023 au programme : peinture, éclairage et nouveau sol. Et au final plus de confort pour les sections Gym adultes et Yoga de l'ASCB et autres associations utilisatrices.



Travaux de voirie : le programme se poursuit



Comme chaque année la Municipalité conduit en partenariat avec la Métropole des travaux de réfection de voirie.

Au programme de cette année :

- une portion des trottoirs rue du Bois Bagnères au niveau notamment de la Halle des Sports et des parkings (travaux réalisés en avril)
- le passage piétonnier qui relie rue Maurice MAINDRON et square Lucie DELARUE MARDRUS
- différentes reprises de voirie square Joseph MADEC
- square Sainte CATHERINE

En complément, la Municipalité est en attente d'un devis pour la réfection de la rue Léon DEVAUX.

Enfin, d'ores et déjà sont prévus au programme 2025 les travaux pour les rues Gustave FLAUBERT/Pierre CORNEILLE/ et rue du Bois BAGNÈRES.



Collège Emile Verhaeren : la nature à l'école

Environnement : entretenir et embellir

L'entretien des espaces verts et des massifs participe grandement à l'embellissement de notre Commune et à la qualité du cadre de vie. C'est la raison pour laquelle les services municipaux sont énormément mobilisés pour du désherbage, du nettoyage, de la tonte, de la taille, des plantations ...

Bonsecours a la chance de bénéficier sur son territoire de nombreux espaces verdoyants mais la contrepartie, c'est que l'entretien de tous ces espaces nécessite beaucoup de travail et d'interventions.

Dernières réfections totales : le changement de tous les massifs sur le parvis de la Mairie, rue des CHARTREUX, rue du BOIS BAGNÈRES, rue NUMA SERVIN (face au Casino et face au monument aux morts). De nouveaux pots de couleurs, de nouvelles plantations peu consommatrices d'eau avec un paillis qui retient l'humidité et réduit la pousse des mauvaises herbes. D'autres réfections de massifs et espaces verts suivront pour que notre Commune soit toujours plus agréable à vivre.



À l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi pour un bien-être global et un cadre agréable, la Ville de Bonsecours et le Département de la Seine-Maritime se sont engagés dans un projet ambitieux de renaturation du collège Emile VERHAEREN. Notre collège a ainsi été désigné par le Président du Département comme site pilote à l'échelle départementale pour s'inscrire dans l'exigence de végétalisation.

Un projet intégralement financé par le Département.

Après une phase de diagnostic, les travaux ont déjà commencé pour une durée qui devrait s'étaler en principe jusqu'à la fin de l'été.

Au programme :

- Réfection des réseaux en sous-sol
- Conservation des arbres existants
- Plantations diversifiées dans le choix des essences
- Plantation d'une nouvelle haie derrière le réfectoire
- Création de nouvelles strates végétales (herbacées, arbustives, arborées)
- Création de plusieurs ambiances végétales dans la cour
- Installation de ruches, nichoirs, « prairies » fleuries pour un travail pédagogique
- Utilisation de la végétation pour apporter de l'ombrage dans la cour de récréation

Au final, un environnement bien moins minéral et davantage verdoyant pour réussir à créer un lieu qui offrira un cadre plus en adéquation avec le bien-être des élèves.

La même réflexion est également en cours pour la cour de l'école JM de HEREDIA, mais avec un projet bien sûr moins ambitieux car financé par la Municipalité.



Pistes Cyclables : le choix de l'équilibre

Sur le Plateau Est, il n'y a pas actuellement que la piscine intercommunale qui fait parler. Le projet de la piste cyclable route de Paris de Boos à Bonsecours mobilise aussi certains acteurs. C'est notamment le cas au Mesnil-Esnard avec la mobilisation des commerçants.

Et à Bonsecours, qu'en est-il ?

Après de longues discussions avec les services de la Métropole, le Maire a obtenu que le projet s'articule autour de deux axes :

- du super U jusqu'à la rue des Canadiens : création d'une piste cyclable
- de la rue des Canadiens jusqu'à la poste : pas de piste cyclable mais une zone dite « apaisée » à vitesse réduite pour faciliter la cohabitation voitures/vélos. Le Maire a en effet défendu la position consistant à ne pas remettre en cause le stationnement dans le cœur commercial du centre-ville.

Une solution équilibrée dans un intérêt partagé.

Et sur le reste du territoire de Bonsecours la Municipalité va-t-elle créer de nouvelles pistes cyclables ?

Pour le moment ce n'est pas à l'ordre du jour et cela pour trois raisons :

- Tout d'abord le coût : le financement de nouvelles pistes cyclables serait pris sur l'enveloppe voirie. Or cette enveloppe n'est pas extensible et les besoins de réfection de trottoirs/chaussées sont importants.
- Ensuite le lieu : certes il pourrait y avoir un intérêt à réfléchir à la création de pistes cyclables dans le secteur des écoles. Mais cela impliquerait de réduire drastiquement la circulation et le stationnement et donc pénaliserait beaucoup de parents. C'est une réalité de la vie quotidienne dont il faut bien tenir compte.
- Enfin, l'existant : D'une part, Bonsecours dispose de rues dans lesquelles il est tout à fait possible de se déplacer aisément et en sécurité à vélo sans avoir à procéder à des aménagements coûteux. D'autre part, nombreuses sont les sentes qui relient squares et quartiers en toute sécurité. C'est donc sur ce dernier axe de déplacement que la Municipalité entend valoriser la pratique du vélo (*ce qui nécessitera parfois que les propriétaires riverains entretiennent parfois davantage leurs haies en bordures de sentes. Un rappel à l'ordre sera prochainement fait !*)

Qualité de vie

Être un bon citoyen c'est aussi ramasser les crottes de son chien !

À Bonsecours, le bien-être et le cadre de vie dépendent du respect par chacun des règles simples et élémentaires mais cruciales, pour un environnement agréable. Un aspect essentiel de cette responsabilité civique est la gestion des déjections canines. Ramasser les excréments de nos amis à quatre pattes maintient la propreté des trottoirs, des espaces verts et préserve la salubrité de notre environnement commun. Un petit geste pour les propriétaires mais un grand pas pour la propreté !

Respecter les règlements sur l'interdiction des chiens dans certains espaces publics est également crucial. L'accès des chiens est ainsi strictement interdit sur certaines pelouses, telles que celles de la Halle des Sports, du Casino, du Chartil, de l'école José Maria de HEREDIA et aux abords du stade CILIEGI. Sur la plaine du Bol d'Air, les propriétaires de chiens peuvent profiter de l'espace, à condition de les tenir en laisse.

Dans le but d'encourager une attitude responsable envers la propreté de la Ville, la Mairie prévoit de rendre disponibles des sacs spécifiques.

En respectant ces règles et en adoptant des comportements citoyens, nous préservons la qualité et le cadre de vie de notre Commune pour le bien-être de tous ses habitants. Et les propriétaires éviteront la verbalisation !



La Ville de Bonsecours s'engage et vous aide !

Pour favoriser le déploiement et l'usage des vélos à assistance électrique la Ville de Bonsecours propose aux bonauxiliens de bénéficier d'une aide financière pour leur acquisition.

Une aide qui concilie deux approches :

- ➔ Une approche liée aux exigences environnementales avec une aide de 200 euros pour tous.
- ➔ Une approche sociale avec une aide portée à 400 euros sous conditions de ressources.

L'intérêt de Bonsecours avant tout

Gérer notre Commune, c'est savoir travailler dans l'intérêt et au service de Bonsecours et ses habitants.

Illustrations :

1/ Avec la crise énergétique, 440 000 euros sont investis sur 3 ans (2022-2024) dans l'éclairage LED. Un « pré-diagnostic énergétique » des bâtiments est également réalisé. Tout cela pour réussir à réduire nos factures. Mais pour l'opposition, c'est insuffisant. Elle veut que le Maire fasse plus et plus vite, mais elle ne dit pas comment et avec quel argent ! Elle critique seulement, et pendant ce temps la majorité travaille dans un contexte difficile et avec un budget qui n'est pas extensible.

2/ La Basilique : construite dans les années 1840, des travaux pour plusieurs millions d'euros sont à réaliser. Avec un tel coût, il est évident qu'ils seront étalés sur de nombreuses années. Mais ça n'empêche pas l'opposition de demander au Maire d'aller plus vite. Or, comment aller plus vite sachant que sur un monument historique les procédures sont longues, les travaux compliqués et les coûts importants ? Demander cela au Maire, ce n'est ni sérieux ni responsable.

3/ La piscine : dès avril 2012, dans le bulletin municipal, le Maire Laurent GRELAUD tirait la sonnette d'alarme et refusait d'engager les finances de Bonsecours sur ce projet. Une décision difficile et courageuse, critiquée par une opposition municipale qui tirait à boulets rouges. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison : le projet a dérapé de 13 à près de 20 millions, la piscine, pourtant terminée, ne peut toujours pas ouvrir et des travaux sont encore à réaliser.

Une note salée pour les communes participantes et leurs habitants, mais pas pour les Bonauxiliens, car grâce à cette décision prise il y a plus de 10 ans ils vont, eux, échapper à la flambée des impôts locaux.

4/ École de musique : à l'heure où dans d'autres communes les écoles de musique connaissent des difficultés, réduisent les heures de cours et annulent des spectacles (*Paris Normandie*, 30/5/2024), réjouissons-nous que celle de Bonsecours soit vivante et dynamique avec 170 élèves et 14 professeurs. C'est le fruit d'une forte implication des enseignants, d'une bonne gestion municipale et d'un soutien financier total de la Ville. Tout cela, dans l'intérêt des Bonauxiliens et du rayonnement de Bonsecours.

La Maire Laurent GRELAUD
et la Majorité Municipale

L'union fait la force

Au printemps 2026, vous aurez l'occasion de voter pour les prochaines élections municipales. Nous abordons ce sujet car c'est certainement l'avant dernier bulletin qui vous sera adressé avant ces élections. Une occasion de faire un bilan, de regarder ce qui a été fait dans notre commune depuis le 1er mandat en mars 2008 de Laurent Grelaud jusqu'à aujourd'hui. Nous pouvons nous réjouir d'avoir toujours des associations très actives à Bonsecours, sources principales de distractions, d'activités sportives et de loisirs. Merci à tous les bénévoles qui consacrent de leur temps pour cela. Pour les jeunes, nous avons vu le centre de loisir rénové, agrandi et plus adapté pour l'accueil des enfants en périscolaire et pour le centre aéré. Une occasion de rappeler que ces travaux ont été largement subventionnés. Un petit skate park a été créé et les 3 terrains de tennis remis à neuf ainsi que le terrain de boule. Pour nos aînés, des animations régulières ont été proposées. A côté de cela et en moins positif malheureusement :

- Plus de possibilité pour nos enfants d'apprendre à nager dans le cadre de l'école primaire ou du collège

- Des pistes cyclables très peu nombreuses n'encourageant pas la pratique du vélo

- Une école de musique qui n'a plus de directeur et qui se fragilise.

- Une basilique à restaurer qui attend depuis des années un projet de travaux et qui subit à chaque tempête des infiltrations d'eau par les gouttières non entretenues.

- Un parcours sportif à l'abandon, des espaces verts qui disparaissent, des arbres non entretenus, une côte et une entrée dans Bonsecours vieillissantes, avec des arbres qui menacent de tomber sur les voitures

- Encore aucun diagnostic énergétique des bâtiments publics communiqué et les montants des factures d'énergie qui s'envolent,

- Aucune politique d'économie d'énergie hormis le changement des éclairages publics et la disparition de décorations lumineuses de Noël,

- un projet d'urbanisme inexistant avec l'échec du projet de la ZAC de la Basilique,

- un monument Jeanne d'Arc fermé au public,
- aucun projet partagé avec les autres communes.

Alors il temps de réfléchir à demain, à l'avenir de notre belle commune, riche en patrimoine naturel et historique, riche de ses habitants motivés à participer à la vie de Bonsecours. C'est avec vous que les prochains projets pour Bonsecours doivent être discutés. Et des relations plus solides avec les communes voisines et la métropole ne pourront qu'améliorer les moyens de trouver les réponses à nos projets. Un autre avenir pour Bonsecours à offrir !

Gwenael LABARRE, Pascal COMOR,
Michael HEQUET, Emmanuelle MARTIN
pour le groupe Bonsecours L'avenir est à vous !

**Le projet
d'aménagement de
la côte Sainte-Catherine,
porté par la Métropole et
copiloté par les communes de Bonsecours
et de Rouen, implique de multiples enjeux :**

La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et historique : la richesse du lieu est impressionnante avec sa biodiversité, son histoire avec l'impressionnisme, ses vestiges d'une abbaye et de fortifications, sa géologie représentative... Notre priorité doit être de protéger ces éléments avant de vouloir les exploiter sous l'angle touristique. Le futur aménagement doit rester équilibré pour que nous puissions transmettre ce lieu dans toute son authenticité aux générations suivantes.

Les mobilités : le panorama est un lieu de passage et de stationnement. Il est positionné sur l'un des itinéraires alternatifs Bonsecours/Rouen alors qu'il n'est pas le plus praticable avec les rues étroites du Mont-Gargan. Le problème vaut autant pour les automobilistes que pour les cyclistes et les piétons. Une réflexion très approfondie est nécessaire, s'affranchissant des dogmes du "tout voiture". L'accès au site doit se mériter dans le cadre de mobilités douces et il n'est pas certain qu'un parking soit indispensable.

L'intercommunalité : le site est à cheval sur Rouen et Bonsecours ce qui implique un dialogue et une coopération saine et sincère entre les élus. Or notre maire a déjà démontré sa réticence à impliquer notre commune au côté de nos voisins. Le désengagement total de Bonsecours dans le centre aquatique du plateau Est et son discours moqueur à l'intention de ces collègues maires ne constituent pas un modèle de coopération intercommunale.

La sécurité : le site n'est pas qu'un magnifique point de vue sur Rouen et la Seine, propice aux balades et aux pique-niques. Malheureusement, c'est aussi un lieu de trafic et d'incivilités générant insécurité et importantes nuisances pour les riverains. Même si cet aspect a été identifié lors de la première phase de concertation, il a été nettement sous-estimé. Notre Maire a-t-il suffisamment alerté sur le sujet lors des réunions de copilotage ? Il est vrai qu'évoquer le sujet de front aurait sans doute gâché le tableau idyllique de la vie parfaite à Bonsecours si souvent vanté.

Guillaume BRUNET et Laëtitia
DROUIN pour le groupe
"Bonsecours avec vous"